

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2012041**

**Signataire : ML**

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

RAPPORTEUR :      Omar AIT BOUALI

**OBJET :      Convention entre la commune d'Aubervilliers et l'Association "Nos Quartiers ont des talents" (NQT) et adhésion de la ville à l'association.**

**EXPOSE :**

Pour la deuxième année consécutive, la ville a signé une convention de partenariat avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents ».

Cette association a pour rôle d'accompagner dans l'emploi des jeunes diplômés (Bac + 4 et plus) de moins de 30 ans issus des quartiers populaires et de garantir leur parrainage en s'appuyant sur les réseaux nationaux ainsi que sur les grands groupes français et étrangers, les Villes et l'Etat.

Le bilan 2011/2012 fait apparaître que 38 jeunes résidant à Aubervilliers se sont inscrits (ou réinscrits au sein du dispositif : 27 en 2011 et 11 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2012). 8 d'entre eux sont toujours suivis au sein du dispositif.

Ces jeunes diplômés actuellement suivis sont parrainés par des cadres supérieurs et dirigeants des entreprises partenaires de l'association : Hachette Livre, Pacifia, JC Decaux, Sage, Groupe SNI, Carrefour, Crédit Agricole, B2S...

Outre le suivi et le parrainage des jeunes diplômés, l'association organise dans le cadre du Mois de l'Emploi, des actions, sous différentes formes : en 2011, l'animation d'un stand présentant son action a été tenue en direction des jeunes albertivillariens ; en 2012, un atelier coaching CV/lettre entretiens de recrutement.

Par ailleurs, l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » a pu développer la communication, notamment avec la parution d'un article de présentation de ses actions dans Aubermensuel, sur le site Internet de la ville ; des campagnes d'affichages et une mise à disposition de flyers dans les lieux de passage des jeunes ont été mises en place.

Afin de poursuivre ce partenariat qui s'inscrit à la fois dans une démarche globale de recherche de solutions à l'accompagnement des jeunes en situation de demandeur d'emploi, mais aussi par la mise en place de réunions d'information et la création d'un Club de Jeunes « Hauts » Diplômés, il est proposé de renouveler la convention pour une année.

Les modalités de partenariat entre la ville et l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » sont définies par ladite convention qui prévoit l'adhésion de la ville à l'association pour un montant de 7 176 euros TTC (6 000 euros HT).

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

**Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports /  
Direction de la Jeunesse et des Sports**

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2012041**

**Signataire : ML**

**OBJET : Convention entre la commune d'Aubervilliers et l'Association "Nos Quartiers ont des talents" (NQT) et adhésion de la ville à l'association.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de convention avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents »,

Vu le budget communal,

Considérant les résultats positifs du partenariat poursuivi depuis août 2012 avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour le suivi et le parrainage des jeunes diplômés (Bac + 4 et plus) de moins de 30 ans.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire à signer la présente convention avec l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

**DECIDE** que la Commune adhère à l'Association « Nos Quartiers ont des Talents » pour un montant de 7 176 euros TTC (6 000 euros HT).

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice en cours à l'imputation

Service	Chapitre	Article	Fonction	Code dispositif
400				

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 14/12/2012

Publié le : 18/12/2012

Certifié exécutoire le : 18/12/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué